

Infos **Chasse76**



Le Magazine de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Seine-Maritime

Juin 2017 - n° 73 - 1,50 €

www.fdc76.com



Dossier

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Sommaire

INFOS CHASSE 76
Edité par la
Fédération Départementale
des Chasseurs de Seine-Maritime

Maison de la Chasse et de la Nature
rue de l'Etang - BP 13
76 890 BELLEVILLE EN CAUX
Tél. 02.35.60.35.97 / Fax : 02.35.61.82.14
E-mail : chasse@fdc76.com
Internet : www.fdc76.com

Directeur de publication :
A. DURAND (Président FDC 76)
Rédaction : D. VESTU (Technicien FDC 76)
Photos : D. VESTU et D. GEST

Conception & réalisation : JLD
06.42.57.20.42 - contact@jlcra.fr

Imprimerie Lecerf
Tél. : 02 35 52 50 50

Publicité : JLD
Tél. : 02 35 83 52 91 / 06.42.57.20.42
E-mail : jld.pub@orange.fr

Commission paritaire N° 0719G78936



Echos

P4

- ▶ Plantation sur le territoire pilote avec le lycée Jean Rostand d'Offranville
- ▶ Un film qui aurait pu être en compétition
- ▶ Territoires de faune sauvage : quatre nouveaux labellisés en Seine-Maritime
- ▶ Blaireaux, combien sont-ils ?
- ▶ Comptages en battue, merci à tous les participants !

Au nom de la loi

P8

- ▶ Cher sanglier
- ▶ Un chevreuil de trop
- ▶ Piégeur sans agrément ni permis

TERRITOIRE PILOTE

P10

- ▶ Porte ouverte sur la biodiversité à la Ferme pilote de Belleville en Caux

Événement

P11

- ▶ Fête de la chasse et de la nature : un succès populaire

MIGRATEURS

P12

- ▶ Mémento : ouvertures de la chasse du gibier d'eau

ASSOCIATIONS

P14

- ▶ Les chasseurs de grand gibier en assemblée générale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

P15

- ▶ Retour sur l'assemblée générale de la FDC76

ENVIRONNEMENT

P21

- ▶ Conservation par l'usage, la démonstration des chasseurs de la vallée de la Durdent

SAGIR

P27

- ▶ Attention aux maladies transmises par la faune sauvage !

SÉCURITÉ

P22

- ▶ Table ronde sécurité à la maison de la chasse : Priorité à la formation

GRAND GIBIER

P23

- ▶ Les cerfs victimes du réchauffement climatique
- ▶ Chez les poids lourds

CHASSEUR 12 MOIS SUR 12

P24

- ▶ En plaine : sauver les nids de perdrix
- ▶ Au bois : ne pas rompre avec l'agrainage !
- ▶ Prédateurs : pratiquer le tir d'été

CYNOPHILIE

P25

- ▶ Les chasseurs de grand gibier en assemblée générale

ASSOCIATIONS

P26

- ▶ Les gardes particuliers la fédération peut compter sur eux
- ▶ Union des GIC la relève se fait attendre
- ▶ Assemblée générale de l'ACDPM
- ▶ Rivages propres : une affaire de familles

ENVIRONNEMENT

P30

- ▶ Chantier pionnier dans la boucle de brotonne

FORMATIONS & PETITES annonces

P31

**Ouverture des bureaux de la MCN
Le 1er juillet
de 8 heures à 12 heures**

CARNET BÉCASSE : RETOUR OBLIGATOIRE



URGENT

Attention, conformément à l'arrêté du 31 mai 2011, instaurant un PMA national bécasse des bois, les modalités de délivrance du carnet bécasse sont appliquées.

Seuls les chasseurs ayant effectivement retourné le carnet de la saison précédente peuvent obtenir un nouveau carnet pour la saison suivante... C'est la condition sine qua non qu'il vaut mieux ne pas négliger, faute de quoi vous ne pourrez plus chasser la bécasse cette saison. La date limite de retour de votre carnet bécasse 2016/2017 à la Maison de la Chasse et de la Nature est fixée au 30 juin 2017, que vous ayez prélevé ou pas de bécasses.

Édito



Il y a quelques jours, votre fédération a organisé la semaine de la biodiversité.

Ce mot de plus en plus utilisé peut faire peur aux chasseurs car derrière ce concept de préservation de la nature on imagine facilement les contraintes qui peuvent en découler.

Afin d'éviter cela, il n'y a pas deux solutions mais une seule, celle de prendre les devants et de s'inscrire clairement dans cette politique de préservation de la Biodiversité.

C'est ce que nous avons fait, car si l'on y réfléchit bien, les chasseurs sont les premiers écologistes par leurs actions de terrain en faveur de l'habitat, des zones humides, des espèces chassables et non chassables et en plus ils préservent et entretiennent une biodiversité remarquable sur leurs territoires. Un peu comme Monsieur JOURDAIN qui faisait de la prose sans le savoir dans le Bourgeois Gentilhomme de Molière.

Ces actions ont fait l'objet d'une présentation devant la Région Normandie, la FNC, la Direction Générale de l'Environnement de l'Union Européenne, les propriétaires fonciers, l'ONCFS, l'Université de Rouen, le Conservatoire du Littoral.....

C'était à Veulettes sur Mer le 19 mai à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'A.U.G.V.D que préside mon ami Dominique BENARD.

En bref, toutes les personnalités présentes ont pu se rendre compte du travail remarquable des chasseurs pour préserver les habitats tout en continuant de chasser et cela sans solliciter l'argent des contribuables. C'est avec ce genre d'exemple et en poursuivant notre action sur la labélisation des territoires faune sauvage que nous pourrions défendre notre activité !

Car il est ainsi démontré que **la chasse est la meilleure alliée de la Biodiversité**

Pour terminer cet édito deux autres points :

- ◆ L'énorme succès de la fête de la chasse avec près de 5 000 participants. Un grand MERCI à toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés à Belleville en Caux le 21 mai
- ◆ La chasse du sanglier, dans notre département, affiche pour la saison passée un tableau de 6 900 animaux, en légère augmentation par rapport à l'année dernière et avec en corollaire une sensible augmentation des dégâts. Pour la saison qui arrive, il faudra être vigilant pour maintenir une population compatible avec notre activité et celle du monde agricole. Alors vous pouvez, avec une autorisation individuelle⁽¹⁾, commencer dès le 1^{er} juin de tirer les sangliers à l'approche car je préfère que les chasseurs assurent la maîtrise des populations sans passer par les battues administratives ou les tirs de nuit.

Rendez-vous dans notre numéro de septembre en attendant bonnes vacances à Tous.

Alain DURAND

⁽¹⁾Renseignements auprès de la FDC